

*Association KERCHOVE Vereniging  
a.s.b.l.*



*Le saviez-vous ?*

*Adresse du site Kerchove: <http://www.kerchove.be>*

Editeur responsable : A.K.V.

Bulletin n°12 – 2004

Membres du conseil d'administration de l'AKV, et leurs coordonnées :

- Présidente : Manoëlle de Kerchove de Denterghem Pinto, Baronne de Béthune-Sully, rue de Longpré 10, 1315 Incourt. tél. : 010-888146. Email (fils): [jdbs@tiscali.be](mailto:jdbs@tiscali.be)
- Elisabeth, Mme Bruno de Kerchove d'Ousselghem, Rue Arthur Snaps, 21, 1390 Grez-Doiceau (Pecrot), tél. : 010-840875. Email : [bruno.dekerchove@skynet.be](mailto:bruno.dekerchove@skynet.be)
- Olivier de Kerchove d'Ousselghem, Dieweg, 49, 1180 Bruxelles. tél. : 02- 374 40 03  
Email : [olivierdekerchove@hotmail.com](mailto:olivierdekerchove@hotmail.com)
- Trésorière: Gaëtane d'Exaerde, Chaussée de Jodoigne, 71, 1390 Grez-Doiceau, tél. : 010-845624. Email : [gaetanegericke@hotmail.com](mailto:gaetanegericke@hotmail.com)
- Gérard de Kerchove d'Exaerde, "Le Coteau", 1390 Grez-Doiceau, tél. : 010-845203  
Email : [gke@swing.be](mailto:gke@swing.be)

**Vous voulez voir les images en couleurs, ou lire le L.S.V. complet à l'écran,  
vite rendez vous sur le « Site » Web de l'A.K.V. à l'adresse :**

**<http://www.kerchove.be>**

Contact :

François de Kerchove d'Exaerde, Jan Van Boendaelelaan, 25, 3080 Tervuren. tél. : 02-768 12 68.  
Email : [framos.consulting@skynet.be](mailto:framos.consulting@skynet.be)

## **Message de la Présidente.**

Chers cousins, chères cousines,

J'ai accepté le mandat de Présidente par « accident », mais confiante dans l'esprit du conseil, dont le but est une meilleure connaissance des descendants Kerchove.

En effet, depuis des mois le conseil, avant même que j'en fasse partie, avait déploré la limitation des activités aux seuls portant du nom.

C'est donc avec enthousiasme que je puis vous annoncer que même s'ils ne sont pas membres au sens strict des statuts, les enfants de mère Kerchove seront bientôt conviés à toutes nos activités hors conseil.

D'autres parts je me réjouis d'être entourée d'un conseil sur lequel j'ai pu me décharger de toutes les tâches vu mon inexpérience en la matière. En effet, dès la première réunion nous avons répartis les tâches en tenant compte des possibilités de chacun. Je tiens en notre nom à remercier Gaétane qui en ce qui concerne la mise en conformité des statuts a fourni un effort « considérable », en cela n'oublions pas Olivier qui l'a secondé dans la limite de ses possibilités.

Je peux déjà vous annoncer que nous aurons un programme d'activité qui, je l'espère, vous donnera l'occasion de nous rencontrer dans un cadre très fleuri. En effet, Etienne d'Exaerde est parvenu à nous obtenir une date pour la visite des Florales Gantoises. Notez à vos agendas le samedi 16 avril à 17h30. Nous espérons aussi pouvoir organiser une réunion un peu festive à l'occasion de la prochaine assemblée générale, ou pendant que les membres au sens strict des statuts débattent sur l'avenir de l'association Kerchove, les autres cousins puissent se rencontrer et mieux se connaître.

J'espère que le point de vue que j'exprime dans ce message vous plaira et dans cet esprit vous souhaitez, au nom du conseil, tous nos meilleurs vœux de joie et de bonheur pour Noël et pour toute l'année 2005.

Incourt décembre 2004  
Manoëlle de Denterghem de Pinto  
Présidente

## Une bonne après midi au "Coteau" à Grez-Doiceau.

Dimanche 2 mai 2004, les Kerchove en grand nombre étaient conviés à un grand goûter familial chez Gérard d'Exaerde.

Pour préparer cela, Gérard avait soigné son jardin avec attention, Wilfried de Denterghem et François d'Exaerde s'était décarcassé pour terminer la mise au point de leur tout nouveau site web « Kerchove », que nous devons tous découvrir et apprendre à utiliser, Anne-Marie de Denterghem coordonnait tout cela, veillait au vin, au café, aux serviettes, aux multiples détails d'une réception réussies, et Gaëtane d'Exaerde avait commandé tartes, sandwichs et pains surprises qui devaient contribuer à créer l'ambiance chaleureuse de la journée.



Etienne d'Exaerde avait peaufiné l'arbre généalogique qu'il a pu montrer à l'assemblée, et l'on pu également consulter le dernier livre de Werner d'Exaerde: "Kerchove de Denterghem, Kerchove d'Ousselghem – 1850-1950".

Et Olivier d'Ousselghem avait préparé moult jeux pour les plus jeunes d'entre nous.

Et nous sommes venus, nombreux, nous étions plus de 50.

Les habitués, les jeunes ménages avec enfants, le corps administratifs, et même le soleil étaient de la partie.

Ensuite, mes souvenirs sont plus confus, la joie de voir ceux que je connais, le plaisir de faire des connaissances, le site web qui excitait ma curiosité, le travail d'Etienne que j'avais déjà vu en préparation, les photos que j'essayais de prendre et surtout « la photo » de groupe prise par

Eric d'Exaerde. Je crois que le meilleur moyen de me souvenir est encore de parcourir ces photos prises par Eric et moi, que François a publié de notre part sur le site.



En fin de réunion une partie du groupe a posé pour la photo, les mamans sont déjà reparties avec les plus jeunes.

Je crois que ce goûter était une bonne idée. Je crois qu'il a vraiment « réuni » la famille, permis de faire des connaissances, permis aux jeunes et même aux très jeunes de connaître leurs cousins, même si on ne sait plus à quel degré on est « cousin ».

Gaëtane d'Exaerde assistée par Gérard

### **Petite histoire du "Coteau" à Grez-Doiceau.**

Au début de l'ère coloniale belge, au 19<sup>ème</sup> siècle, un habitant de Grez-Doiceau, Monsieur Lacourt, partit tenter sa chance au Congo, suivant en cela les appels de notre Roi Léopold II. Il y créa les plantations d'hévéa, connues sous le nom de Plantations Lacourt. Fortune faite il revint au pays et créa, à Grez-Doiceau, la propriété connue sous le nom de "villa Sankuru". En 1908 au milieu de son domaine de 24 Ha il construisit sa maison, un grand cube avec un toit Mansart. Autour de celle-ci, il planta de vastes pelouses, un étang, un verger de 8 Ha, un bois dans lequel les chemins étaient bordés de rododendrons, et un potager. Une ancienne maison de cocher fut aménagée pour le jardinier. L'eau de distribution n'avait pas assez de pression pour monter au coteau, il fit donc creuser un puit de 30 mètres de profondeur, jusque

dans les galeries des anciennes carrières de craies inondées. Une éolienne amenait l'eau dans une citerne de 80 mètres cubes dans le bois et tout un réseau de distribution d'eau, en plomb, fut installée pour alimenter la propriété.



La villa Sankuru avec l'étang et l'éolienne.

Mr Lacourt ne résida qu'une vingtaine d'années dans sa propriété. Il la vend à Mr Notebaert, ingénieur chez Solvay.

Celui-ci en 1928, change le nom de la propriété qui devint "le Coteau", transforme la maison en changeant le toit et en y ajoutant une aile, qui au rez-de-chaussée comprenait un cartier pour le personnel, living, 3 chambres à coucher, salle de bain et sanitaires; à l'étage 3 chambres à coucher et deux salles de bains. Il faut s'imaginer que la maison comprenait six salles de bain, et qu'il fallait de l'eau. A la citerne de 80 m<sup>3</sup> on ajoute une nouvelle de 120 m<sup>3</sup>, et toutes les conduites en plomb furent remplacées par des nouvelles en fonte. L' éolienne fut abandonnée et remplacée par une pompe dans la nouvelle maison du chauffeur avec trois garages. L'eau ne provenait plus des galeries en sous sol, mais de la distribution. Le jardin subit quelques transformations, suppression de l'étang, à cause des moustiques, déplacement de l'entrée, trop étroite pour les nouvelles voitures.

Vint la guerre de 40, Notebaert et sa famille partent pour le Canada. Le Coteau abandonné par ses propriétaires est occupé par les pilotes de la base aérienne de Bauvechain, d'abord la Luftwaffe ensuite les américains. Ce qui a valu à mes parents et à Gérard la visite de pas mal d'anciens pilotes faisant revivre leur souvenir de guerre à leur famille.

C'est ainsi qu'au cours d'une de ces visites nous avons appris qu'un pilote allemand est venu mitrailler la maison, et que l'impact d'un obus a été retrouvé dans la porte du salon.

Mais revenons aux Notebaert, après la guerre en Amérique du Nord on craignait le communisme, donc pas question de revenir au pays. La maison est ainsi louée, et déjà une Kerchove d'Exaerde l'occupe quelques années, Alix dite Lily qui a épousé Gustave de Marcken de Merken.

Au début des années 50 mes parents (Jean d'E. et Josée du Four, avec encore cinq enfants non mariés et des petits enfants) étaient à la recherche d'une grande maison, au centre du pays, ils avaient demandé à leur notaire, Mr Van Ussel de Retie, de les aider dans cette recherche. Ils avaient visité pas mal de propriétés et "le Coteau" leur plaisait beaucoup, mais à quel prix ? C'est là que le jeune et dynamique notaire a joué un rôle important. S'étant renseigné, il avait appris que si monsieur Notebaert avait décidé de rester au Canada, et son épouse cherchant un pied à terre en Belgique avait jeté son dévolu sur une villa à Rhodes St Genèse. Il en fit

part à mes parents en ajoutant, "je crois que vous obtiendrez le coteau pour la valeur de cette villa", ce à quoi mon père lui avait lancé, "si vous y parvenez je vous offre une caisse de champagne.

Quelque temps plus tard, étant au congrès de L'I.G.I. à Rapallo en Italie, mes parents ont reçu le télégramme suivant: *Préparez la caisse de champagne. Signé, Notaire Van Ussel.* Et c'est ainsi qu'en 1952 mes parents ont acquis "Le Coteau" pour le prix d'une villa à Rhodes St Genèse.

Ils n'étaient que les membres de la seconde branche Kerchove à s'établir dans la commune de Grez-Doiceau, à cette époque déjà feu Michel de Denterghem y occupait l'ancienne gendarmerie.

Et plus tard avec l'arrivée de Bruno et Elisabeth d'Ousselghem, Grez-Doiceau est devenue une des rares communes belges où l'on trouvait réunis les trois branches de la famille.

Etienne d'Exaerde.

### **Les rencontres Bridge.**

Parmi les réunions de notre association n'oublions pas les activités sportives. Le bridge, sport cérébral, en est une. Cette année, c'est le samedi 18 décembre qu' Edgard d'Ousselghem s'est démené pour réunir les Kerchove et alliés bridgeurs.



Il faut être magicien pour parvenir à réunir un multiple de quatre membres de la famille. Comme chaque année, l'après midi c'est déroulée dans la joie de la rencontre et des échanges. Et pour certains qui ne parvenaient pas à se quitter, la journée s'est terminée dans le petit restaurant proche.

Bridgeurs Kerchove faites vous connaître, vous aiderez l'organisateur de ces sympathiques rencontres, je puis vous assurer que les débutants ne reçoivent pas de remarques décourageantes.

Etienne d'Exaerde

## **Journées des Plantes à Beervelde – le 8, 9 et 10 octobre 2004.**

A chaque édition, depuis 1989, notre plaisir a été de voir évoluer et grandir « les Journées de Plantes », si bien organisées par Christine et Renaud de Denterghem. Pour la 32<sup>ième</sup> édition des « Journées des Plantes », le succès est une fois de plus très impressionnant et très justifié. Pas moins de 207 stands sont élégamment dispersés sur les terres familiales de Beervelde, de la drève d'entrée jusqu'à la pergola, tout au fond du jardin. Pour le plus grand bonheur des visiteurs, les stands, souvent très joliment décorés, regorgent de toutes sortes de plantes, d'outillage de jardin, de vases en terre cuite, de vêtements de jardinage, de serres, de maisons de jardin, d'objets artistiques et décoratifs en tous genres. Citons parmi ces derniers, les œuvres sculpturales de Christel Lechner et les incroyables travaux de l'artiste parisienne, d'origine polonaise, Aleksandra Broniewska, qui réalise des papiers de rêve fabriqués avec des fruits et des légumes.

Cette année, le thème choisi pour les « Journées des Plantes » est celui de la France afin de mettre à l'honneur les nombreux liens qui ont de tous temps uni les botanistes belges et français. Ainsi, Oswald de Kerchove de Denterghem (+1907), arrière-grand-père de Renaud, était un grand ami du Français Edouard André (1840-1911), célèbre architecte paysagiste, grand botaniste et membre prisé du jury des Floralies. Parmi ses faits d'armes, citons la découverte en Colombie de l'Anthurium, qu'il a introduit en Europe. L'indéfectible amitié entre les Kerchove et les André a traversé les âges et les générations car Florence André, l'arrière-petite-fille d'Edouard, a eu la bonne idée de refaire, 100 ans après son aïeul, le déplacement vers Beervelde, par amitié, et pour rappeler à tous que l'an prochain ... c'est les Floralies.

Dans le but du développement et de la promotion continue des « Journées des Plantes », différents prix sont attribués par divers jurys :

Le jury des Dames se concentre particulièrement sur l'apparence générale du stand ; en effet, les exposants qui participent à Beervelde s'engagent à respecter une « charte » qui tend avant tout à ce que le spectacle soit aussi beau que possible.

Le jury des botanistes, grâce à un geste des Floralies Gantoises, accorde des distinctions aux stands d'horticulteurs jugés les plus remarquables. Citons dans le même registre, le « Beervelde Award » accordé au meilleur livre de jardinage de l'année. En plus de la distinction accordée, ce prix représente la somme de 1.240 € pour le gagnant.

Finalement, il y a lieu de saluer l'initiative de Christine, qui a créé le « prix Comtesse Christine de Kerchove de Denterghem », généreusement offert à celui qui a réalisé une œuvre littéraire ayant trait à la culture du jardin, c'est à dire d'une façon plus générale que le « Beervelde Award ». Cette année, c'est le célèbre livre « Remaining Flowers » de Daniel Ost qui l'a emporté, ce qui est justifié car ce travail résume pas moins de quinze années de travail dans l'art floral, un véritable livre de référence pour les amateurs.

Si par malchance vous avez oublié de vous rendre aux « Journées des Plantes », et que vous souhaitez ardemment vous y rendre la prochaine fois, alors faites comme moi, inscrivez vous sur le site [www.parkvanbeervelde.be](http://www.parkvanbeervelde.be) et vous recevrez une invitation quelques semaines avant le prochain événement. Le site permet par ailleurs de visionner différentes galeries de photos, dont une série sur les travaux en cours dans la propriété de Beervelde, qui n'en finit pas de renaître.



Si nous surprendre et nous enchanter a été le plus grand souci de Christine et Renaud lors des « Journées des Plantes », on peut dire qu'il ont pleinement réussi. Après une excellente journée, avec un coffre débordant de plantes, de fleurs et aussi de précieux cadeaux de Noël, nous sommes rentrés chez nous ravis et pleins d'une énergie nouvelle pour entamer les travaux d'automne au jardin.

Werner d'Exaerde

### **Carnet familial**

Par Elisabeth d'Ousselghem et Gérard d'Exaerde.

#### Décès

- Marthe de Kerchove de Denterghem, épouse de Pierre Schreinemacher, le 7 mai 2004 .
- Godelieve de Kerchove d'Exaerde, épouse de Louis van Langenhove de Bouvekercke, le 21 août 2004.
- Anne de Kerchove d'Ousselghem, veuve de Jean Paul Delvaux, le 26 septembre 2004.

#### Mariages

- Cédric de Kerchove de Denterghem, fils de André et Anne avec Caroline Bevenage, le 3 juillet 2004.



**Cédric et Caroline.**

- Caroline de Kerchove d'Exaerde fille de Etienne et de Monique avec le Baron Jean-Paul Forgeur, le 4 septembre 2004.



Ce n'est pas de la pluie

### Nominations

- François Gontran de Kerchove d'Exaerde, Fils de Jacques et de Claire, a été nommé ministre conseiller auprès de l'ambassade de Belgique à Berlin, en septembre 2004.
- Le Baron de Kerchove d'Ousselghem (Réginald), a été réélu Président du Conseil de Noblesse.

### Candidats membres

Ont atteint l'âge de devenir membres de l'association en 2004:

- Le comte Diego de Denterghem fils de Henri et de Nathalie (Au Brésil)
- Lászlo d'Ousselghem fils de Bruno et d' Elisabeth.

En 2005 ce seront :

- Alice de Denterghem fille de Michel (France)
- Thomas d'Ousselghem fils de Gilles et de Anne.
- Jessica d'Exaerde fille de Didier et Régine (Suisse).

Si des événements familiaux, naissances, mariages, décès, nominations ont été omis, veuillez nous en excuser, et de le communiquer à notre conseil d'administration.  
Merci d'avance.

## **Cotisations 2005.**

- **La Cotisation annuelle s'élève à 12, 50 € par personne ( à partir de 18 ans)  
247, 90 € pour une cotisation à vie.**

**au compte : 001-0741400-08 de l'Association Kerchove Vereniging**

- **Vous avez également la possibilité de faire un don au fond social**

**au compte : 001-1449583-91 du fond social de l'association.**

**Nous remercions les membres qui, par leur cotisations ou leurs dons, nous aident financièrement aux réalisations de l'AKV.**

## **Livres.**

Les livres :

**Kerchove 1350-1550 ,**

**Kerchove 1550-1850 ,**

**Kerchove 1550-1850 ,**

**Kerchove d'Exaerde, et**

**Kerchove de Denterghem - Kerchove d'Ousselghem, sont toujours disponibles chez l'auteur.**

Werner d'Exaerde prépare actuellement son quatrième livre sur la famille Kerchove, intitulé KERCHOVE 1350-1550.

Il s'agit de la remise à jour complète du livre du même nom, édité en 1983, écrit par Réginald d'Ousselghem et feu le baron Bonaert.

Ce quatrième volume devrait être fini d'ici la fin de l'année et une souscription sera introduite dans le prochain "le saviez-vous".

## LES SOIREES DES JEUNES

Article extrait du Cahier n° 35, 2<sup>ième</sup> semestre 2004 du bulletin de la FAF<sup>1</sup>  
Fédération des Associations de Famille

L'organisation des soirées est une tradition de nos familles. Si les traditions ont une grande valeur pour faire vivre une société, un groupe social et transmettre un certain nombre de valeurs, elles peuvent aussi se transformer au fil des décennies en habitudes conventionnelles, vides de sens, si elles ne s'adaptent pas aux nouvelles données.

Dans cette hypothèse, au lieu d'être agréables, structurantes et fructueuses, elles peuvent devenir problématiques, contraignantes et inutilement coûteuses.

Il ne s'agit pas ici de contester la tradition des soirées, mais bien de la revivifier en lui donnant une signification et en l'adaptant.

Notre monde change. La société continue d'évoluer à grande vitesse. Nous connaissons l'essor galopant des technologies, de l'économie, des loisirs, toutes choses qui pourraient apparaître réellement positives.

Notre cadre de vie a changé; le temps des grandes propriétés est passé. Nos cellules familiales sont confrontées à la précarité de l'emploi, qui touche aussi bien les adultes parents que les jeunes qui vont se lancer dans la vie.

Les jeunes se rencontrent sur tous les coins de la planète, ont accès aux mêmes créneaux d'éducation, échangent leurs idées et leurs projets de vie. Ils sortent de leurs milieux protégés, ouvrent leurs yeux et leurs cœurs aux dimensions du monde, et ne se contentent plus de fréquenter celui de leurs parents.

On assiste à une évolution générale des mentalités. Ce qui nous paraissait tabou ou de mauvais genre autrefois est aujourd'hui courant.

Même si nous tentons de rester proches de nos enfants, ils nous étonnent souvent par leurs façons différentes de penser, de réagir, de consommer, de travailler...

Notre système éducatif tente alors de rattraper son retard et il est contraint de s'adapter. Ces évolutions étant à la fois si nombreuses et si profondes, il serait dommage de ne pas en tenir compte car nous pourrions perpétuer alors des soirées sur un modèle totalement dépassé, inadapté, produisant davantage de problèmes que d'effets positifs.

### En réalité, que cherchons-nous ?

Avant d'organiser une soirée, il est indispensable de se poser cette question simple et pourtant fondamentale: que cherchons-nous? Quel est le sens d'une soirée?

En tant que parents organisateurs, quel objectif poursuivons-nous?

Une soirée festive? D'accord! Mais quel intérêt y a-t-il à organiser une soirée, souvent coûteuse en argent et en énergie, si elle n'apporte guère mieux que ce que proposent les boîtes de nuit professionnelles?

Au moment où nous songeons à organiser une soirée pour nos enfants, ceux-ci sont encore très jeunes à nos yeux; mais en réalité, ils sont déjà des adultes et ne sont pas nécessairement demandeurs.

<sup>1</sup> Réunion préparée par Vinciane de Viron et Roselyne de Donnea de Hamoir

Les parents pensent que leur offrir une soirée est l'un des derniers actes éducatifs et de socialisation qu'ils doivent accomplir envers leur progéniture, et la considèrent comme un cadeau utile.

Mais il faut également savoir que certains jeunes ne souhaitent pas forcément ce type d'amusement. Ils se sentent obligés, sous la pression des parents, de se couler dans un moule qu'ils n'ont pas choisi, avec la menace d'être complètement isolés en cas de refus.

Nous pensons que les parents devraient se sentir libres d'organiser ou pas une soirée et selon leurs critères propres. Il faut sortir de l'engrenage des obligations et des convenances imposées par le système "rallyes". Les parents ne devraient prendre leur décision que s'ils pensent que c'est le bon moment et que leur démarche a un sens.

Il ne faut pas oublier les buts poursuivis par l'organisation de ces soirées :

- permettre aux jeunes de se connaître, d'ouvrir leurs horizons, de nouer des liens d'amitié et de relations aux autres
- favoriser des relations de solidarité au plan humain qu'ils pourront poursuivre plus tard sur le plan professionnel
- permettre aux participants de se comporter comme des invités libres, respectueux des autres et de leurs hôtes, au lieu de se conduire comme de simples consommateurs d'un loisir gratuit
- instaurer un esprit à la fois festif, convivial, mais aussi responsable.
- il serait bon de se donner des objectifs éducatifs simples, comme faire appel à la responsabilité des jeunes, encourager au respect des autres, obtenir l'application des règles de base de la courtoisie, de la politesse, savoir se présenter aux maîtres de maison, savoir remercier, prendre congé...

#### Mais comment faire?

Il faut réfléchir aux moyens d'atteindre ces objectifs, se montrer créatifs, viser la simplicité et non la contrainte, car nous sommes à une époque où plus personne n'accepte les attitudes ou les discours moralisateurs, plus personne et encore moins nos enfants.

Pour qu'une soirée soit réussie, il est indispensable qu'il y ait concordance entre les souhaits des parents et l'envie des jeunes.

Organiser une soirée par obligation, alors que le jeune n'a pas la maturité requise ou n'est pas partie prenante, serait manquer l'objectif.

Beaucoup de parents organisateurs souhaitent réduire le nombre de participants à environ 250, afin de mieux gérer le groupe.

Limiter le nombre des convives favorise la qualité des relations plutôt que la quantité.

D'autres suggèrent de poursuivre les groupes "activités" restreints au-delà de 18 ans, afin de permettre à ceux que les soirées dansantes n'intéressent pas de pouvoir continuer à nouer et entretenir des relations.

Une soirée réussie est certainement celle où les parents invitants sont présents et s'efforcent de la personnaliser. Souvent ils associent à leur projet de jeunes adultes de leur connaissance, leurs propres enfants, des personnes un peu plus âgées sur qui l'on peut compter. Tous ils

forment une équipe et agissent en tant que régulateurs en cas de dérive éventuelle au cours de la soirée.

Ne perdons pas de vue que l'alcool reste toujours un fléau à combattre.

Des cartons d'invitation originaux plaisent à coup sûr, mais la surenchère en ce domaine est presque permanente.

Ne convient-il pas plutôt d'insister sur l'objectif amical de la soirée, sur le plaisir d'être ensemble, d'échanger des opinions sur les sujets chers au cœur des jeunes: leurs études, leurs hobbies, leurs projets?

Lors de certaines soirées, des parents et des jeunes n'hésitent pas à prendre la parole, non pas pour faire un discours pompeux, mais plutôt pour souhaiter la bienvenue, rompre l'anonymat, donner "un ton".

En utilisant l'humour, la gaieté, en faisant preuve de créativité, la soirée prendrait un tout autre tour et ne ferait plus figure de produit de consommation que l'on s'empresse de quitter pour un autre...

Limiter les dépenses, chacun à sa convenance.

Les soirées humainement réussies ne sont pas obligatoirement les plus fastueuses et les plus dispendieuses.

L'adoption de ce principe serait libérateur.

L'effort serait mis sur la correction, la bonne tenue, sur la créativité et l'imagination, la qualité et la chaleur des relations.

Certaines associations telles que l'A.N.R.B., les sociétés littéraires, les Redoutes de Gand, d'Anvers, pourraient être complémentaires aux organisations de rallyes, et organiser elles aussi des soirées de jeunes, moyennant un abonnement annuel offrant x soirées garanties aux jeunes.

Voici quelques pistes de réflexion qui pourront lancer le débat et susciter vos réactions. Il y a plusieurs problèmes concrets dans la vie des rallyes. Quelques uns nous ont été rapportés:

- après la période des "groupes-activités", la juxtaposition de plusieurs groupes qui fusionnent en "rallye" ne se fait pas de façon harmonieuse, les jeunes ne se mélangeant pas vraiment. Il n'y a pas d'osmose.
- en raison du niveau sonore de la musique, la danse ne permet plus aux garçons et aux filles de dialoguer.
- l'organisation de grands groupes s'avère extrêmement onéreuse pour les parents organisateurs. Doit-on dès lors augmenter sérieusement la cotisation annuelle demandée?
- faut-il insister pour que les familles de garçons organisent également des soirées? Actuellement, jeunes gens et jeunes filles font des études sur plan d'égalité.
- l'individualisme actuel a vu disparaître le principe des "lifts" qui autrefois créait des occasions de contacts appréciables. On assiste donc maintenant à un manque de contacts évident. Bien souvent on arrive à une soirée en ne connaissant que son petit groupe attiré.
- on ne peut pas toujours inviter ses amis personnels ou sa propre famille, car il faut

impérativement inviter tout le groupe du “rallye” (y compris ceux que l’on ne connaît guère ou que l’on ne souhaite pas retrouver)

- la difficulté d’inscrire un jeune suivant les critères définis par les organisatrices de groupes (la sélection d’emblée pose souvent problème). Qui faut-il mettre ensemble et sur base de quels desiderata, souvent sectaires il faut bien l’avouer, peut-on juger de l’opportunité de prendre un tel plutôt qu’un autre?
- quels types d’activités peut-on encore proposer aux jeunes pour qu’ils se rencontrent avec plaisir et à partir de quel âge?
- en cas de problème majeur (accident, drogue...), les parents invitants sont-ils tenus pour responsables? Prévoir les assurances adéquates nous paraît indispensable.

### Concrètement

En ce qui concerne l’organisation pratique des soirées, on peut se référer, entre autres, à l’aide-mémoire reprenant des conseils et recommandations aux organisatrices de soirées. Il est remis à jour chaque année et distribué aux organisatrices figurant dans le Calendrier des Rallyes Jeunes.

Ce calendrier est dorénavant tenu à jour par Vinciane de la Motte Baraffe<sup>2</sup>.

### Conclusion

Le souhait de la F.A.F. après étude de ce dossier, est que vous le transmettiez aux membres de votre propre association familiale, impliqués dans l’organisation des fêtes de jeunes et qu’il puisse être pour eux une source de réflexion, leur donner l’occasion de faire le point, d’améliorer la situation existante et, éventuellement, de redresser certaines dérives.

Nous espérons vivement qu’avoir organisé un tel débat vous permettra de poser un autre regard sur les rencontres des jeunes.

Le site web de la FAF contient des informations susceptibles d’intéresser plusieurs de notre association de famille et peut être consulté à l’adresse suivante : [www.faf-vfv.be](http://www.faf-vfv.be)

<sup>2</sup> Rue de la Roche Marchienne 17 7022 Harveng tél/fax : 065/58 65 27 GSM : 0478/25 60 61  
e-mail : delamottebaraffe@yahoo.fr

article transmis par Gérard d’Exaerde